

STAGE DE DANSES AFRICAINES

A partir de 8 ans

LES DIMANCHES
13 MAI ET 03 JUIN 2018
De 10h30 à 12h30



L'ECOLE DU MOUVEMENT

26, rue des Maraîchers
33260 La Teste de Buch
ecoledumouvement.lateste@gmail.com ecole-du-
mouvement.com
06.64.29.27.60

Tarifs

Pour le stage de 1 jour : 20 euros

Pour les 2 jours : 35 euros.

Je m'inscris pour : (entourez votre choix)

le stage du 13 mai 2018

le stage du 03 juin 2018

pour les 2 stages

FICHE D'INSCRIPTION

Nom :

Prénom :

Téléphone :

E-mail :

Attention, seulement 15 places disponibles !

Fiche d'inscription à envoyer à L'Ecole du Mouvement

Ci-joint la somme de euros correspondant à l'acompte (50%) de mon inscription au stage. Je verserai le solde à partir de 10h30 le premier jour de stage.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement du stage et en accepte toutes les conditions.

Je soussigné(e) :

Autorise mon enfant :

À participer au stage de L'Ecole du Mouvement

Le numéro auquel vous pouvez me contacter :

Date et Signature :

Règlement du stage

1 Les mineurs doivent avoir une autorisation parentale.

2 La responsabilité du stage ne pourra être engagée pour tout préjudice corporel ou matériel causé ou subi par toutes personnes, stagiaires et accompagnants.

3 Il est fortement conseillé d'avoir une responsabilité civile durant le stage si l'on veut couvrir d'éventuels risques...

4 Le versement de l'acompte rend seul l'inscription définitive. En cas de désistement (sur justificatif médical) 1 mois avant le stage, l'acompte sera restitué à hauteur de 50 %. La semaine précédant le stage, aucun remboursement ne sera possible. Tout stage commencé et interrompu pour une raison quelconque ne peut être remboursé.

5 La direction du stage n'est pas responsable en cas de perte ou de vol d'objet personnel des stagiaires. Il est recommandé de ne pas amener d'objets de valeur.

6 La direction se réserve le droit de modifier le déroulement du stage. Elle se réserve également la possibilité de reporter, voire d'annuler le stage. Dans ce dernier cas, il sera procédé au remboursement.

La fiche d'inscription datée, signée et accompagnée du versement de l'acompte (50 %) doit être envoyée à L'Ecole du Mouvement avant le 06 MAI 2018.